



Contexte météorologique



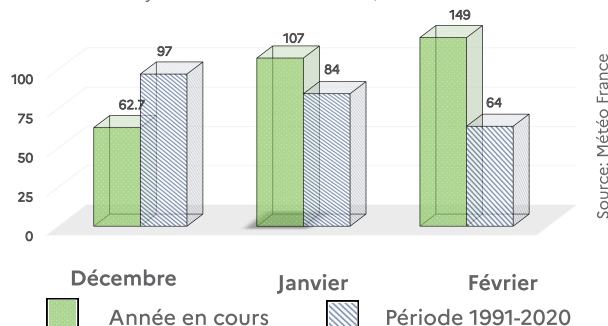
Automne proche des moyennes en termes de précipitations
Janvier et février très humides.



Températures au dessus des moyennes de saison (sauf en décembre)

Pluviométrie des 3 derniers mois (mm)

Moyenne entre La Roche-sur-Yon, La Rochelle et Niort



Cours d'eau et nappes



Niveaux très hauts sur la totalité des secteurs en fin de mois

Très bonne réactivité des nappes aux pluies qui ont permis une très bonne recharge malgré une saison automnale sèche.



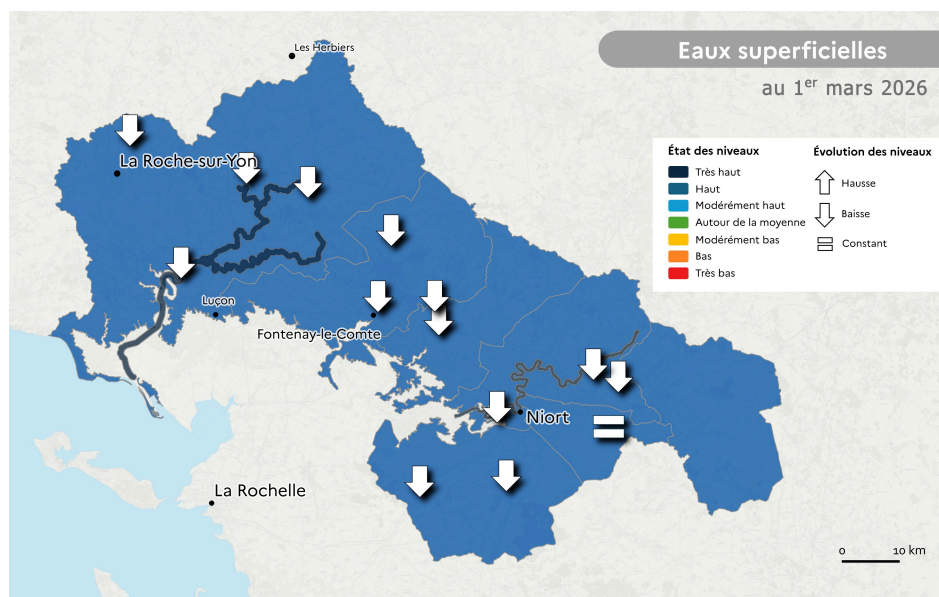
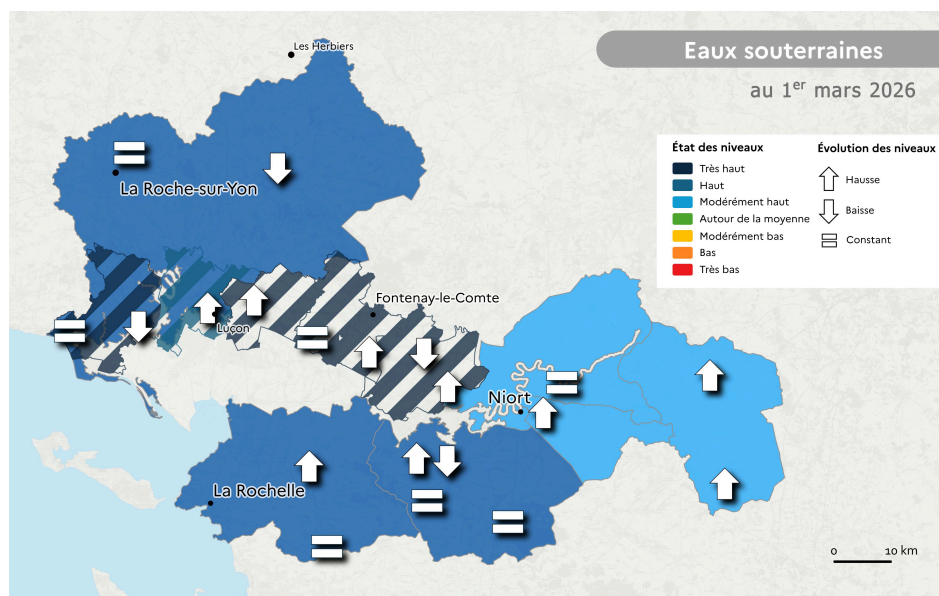
Les nappes et les cours d'eau du territoire sont très réactifs, leur vidange ou remplissage sont donc très corrélés aux précipitations.



Des crues ont été observées sur l'ensemble des secteurs. Débit des cours d'eau en forte hausse à partir du 7 janvier. Les débits sont hauts sur toute la durée du mois (décrue entamée sur la totalité du territoire)



ATTENTION : Les niveaux sont calculés avec des piézomètres influencés par des prélèvements. Un niveau haut ne signifie pas nécessairement un bon état.





Zone humide

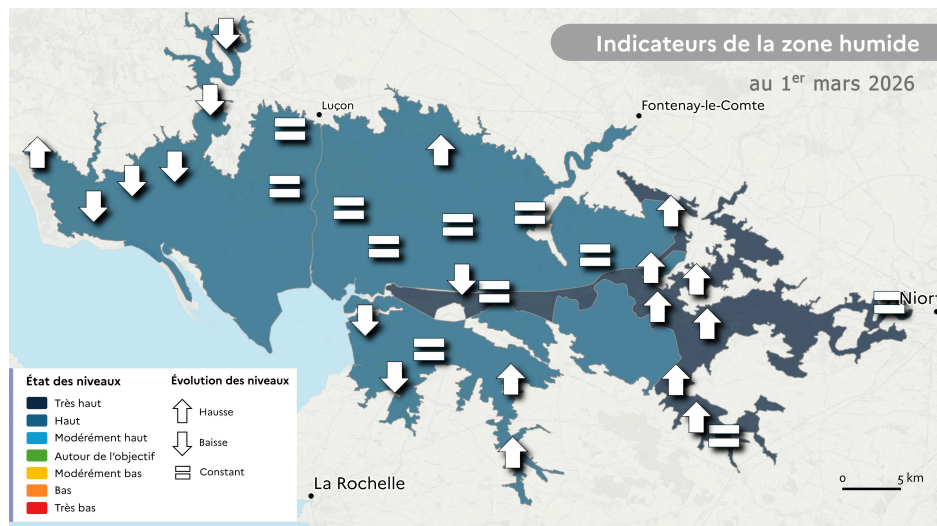


Niveaux moyens très au dessus des objectifs ou au niveau du fuseau.

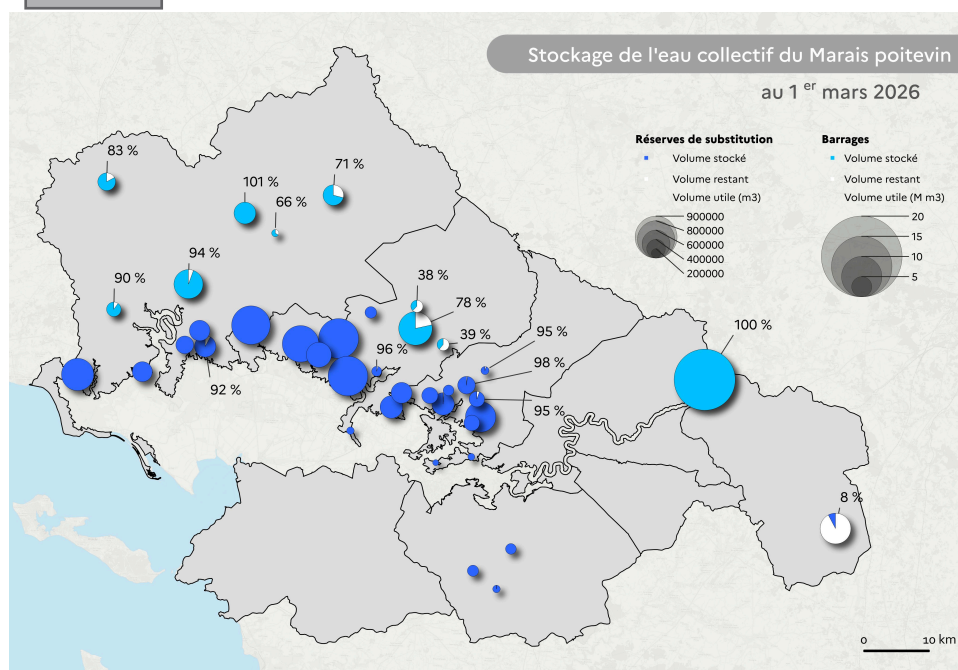


Baisse généralisée certains secteurs présentent des niveaux très bas (volonté d'évacuer)

Les contrats de marais et règlements d'eau définissent des cotes plafond et plancher pour une gestion optimale des niveaux d'eau.



État des stockages collectifs



Irrigation

Les volumes stockés à date sont de l'ordre de 95%, le remplissage est terminé sur l'ensemble des secteurs sauf Lay Ouest.



Eau potable

Les barrages ont stocké les écoulements issus des pluies de janvier, le taux de remplissage est très élevé, de nombreux ouvrages ont stoppé leur remplissage pour écrêter les crues.



Éléments de méthodologie

Pour classifier les états des eaux superficielles et souterraines, l'EPMP s'est appuyé sur la méthodologie de calcul utilisée par le BRGM (IPS) pour l'analyse des niveaux de nappes souterraines, en y apportant certaines adaptations. Le niveau est considéré comme constant si l'écart entre le début et la fin de mois correspond à moins de 5 % de l'écart moyen annuel entre les hautes et les basses eaux (ex : si les hautes eaux sont en moyenne 10 m au dessus des basses eaux, l'écart doit être de plus de 50 cm pour être dit significatif). **La quasi-totalité des piézomètres sont influencés, les moyennes sont donc représentatives de la situation depuis le début de l'irrigation (1980) mais pas de l'état "naturel" de la masse d'eau.**

Pour la zone humide, l'état des niveaux est évalué à partir des fuseaux de gestion des contrats de marais et règlements d'eau. L'analyse évalue si les niveaux observés sont proches des cotes objectifs (+/- 10 cm).



Informations niveau d'eau:
siemp.epmp-marais-poitevin.fr
www.epmp-marais-poitevin.fr



Informations sécheresse :
vigieau.gouv.fr